PLUG and PLAY « BEEM-ON »

Processus pour suivre la production du panneau

Il est possible de suivre la production du panneau Plug and Play de Beem Energy via une application sur sa tablette ou son smartphone.

Comment faire ?

1) Télécharger et installer l'application Beem Energy à partir de Play store (pour androïd) ou apple store (pour apple)

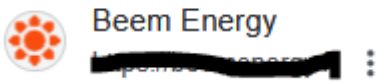

2) Sur cette application, créer un compte en renseignant tous les champs demandés. Il y aura dans ce processus une validation qui sera demandée pour votre adresse mail. Vous recevrez en fait un mail à l'adresse que vous aurez indiquée et par la suite un code via SMS qu'il faudra rentrer pour finaliser le compte.

3) Il faut ensuite à partir de l'application faire le lien entre votre compte et le panneau installé chez vous.

   Pour ce faire, il faut :

   -avoir le nom du WIFI chez vous

   -avoir le mot de passe de ce Wifi

   -se situer proche de la Beem box, c'est-à-dire proche du boitier sur le câble près de la fiche terminale qui est à brancher dans la prise de courant. (C'est-à-dire proche de ce boitier entouré en rouge sur l'image ci-jointe).

Le processus d'appairage peut commencer :

-Vous branchez le panneau sur la prise de courant. Pendant 15 minutes, il y émission d'un signal WIFI par la beem box.

-Vous repérer ce WIFI sur votre appareil et vous vous connectez sur ce dernier. Il est judicieux d'avoir repéré le numéro spécifique de la beem box (c'est écrit dessus). Une autre manière est de scanner le QRcode présent sur la beem box.

-Il vous est ensuite demandé de rentrer le nom du WIFI utilisé chez vous ainsi que son mot de passe.

Le processus se finalise en indiquant que l'appairage est réussi.

Si vous ne parvenez pas à réaliser l'appairage dans les 15 minutes, il faudra débrancher le panneau et le rebrancher pour repartir pour 15 minutes.

Pour réussir cette opération, il faut que votre wifi personnel soit accessible quand vous vous trouvez proche de la beem-box.

A partir du moment où l'appairage est réalisé, il faut attendre un certain temps (environ une heure) pour pouvoir commencer à consulter la production.

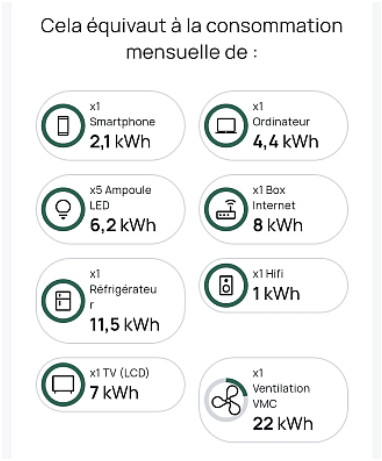

Quelles sont les informations visibles ?

En fonction des renseignements que vous aurez indiqués lors de la création de votre compte et de l'appairage, l'application estimera les Kwh que vous devriez pouvoir produire sur le mois. Cette application tient compte de votre situation géographique, de l'orientation du panneau, de la saison et de la météo annoncée pour estimer un niveau de production mensuelle.

Le compteur est remis à zéro chaque début de mois. Au fur et à mesure des jours, l'application donne un pourcentage de réalisation de l'objectif estimé.

Elle indique en dessous à quoi cela peut correspondre. Au fur et à mesure que le mois avance, le pourcentage augmente et la liste se complète. Ceci n'a aucun rapport avec vos propres appareils mais cela donne une idée de ce que votre panneau a pu couvrir comme consommateurs d'électricité au cours du mois.

Vous pouvez ensuite connaître à chaque instant la puissance développée par votre panneau. Comme indiqué, c'est une moyenne sur les trois dernières minutes.

Comme c'est le cas de tous les onduleurs, il peut y avoir des décrochages, auquel cas la puissance instantanée indique zéro. Généralement, une telle situation ne dure que peu de temps.

L'application vous présente ensuite un graphique de la production journalière ainsi que la quantité d'énergie produite en Kwh sur les 24 h du jour J.

Vous pouvez ainsi examiner les graphiques des jours écoulés.

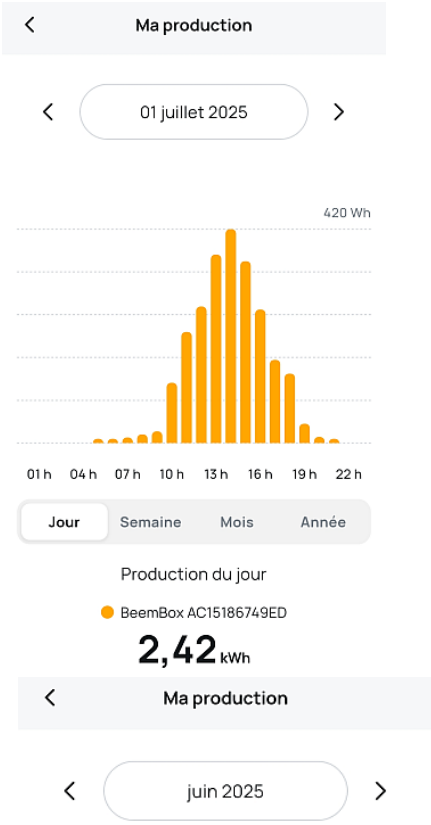

L'application permet également d'avoir une vision hebdomadaire, mensuelle et annuelle de la production.

L’application permet également de se faire envoyer par mail un fichier excel de la production sur une période donnée avec une fréquence fixée (demie heure, heure ou journée).

Un centre d’aide est aussi à disposition pour diverses explications ou assistances pour certaines opérations.

Considérations générales

De par la puissance limitée de des ces panneaux, il faut considérer que son utilisation permettra une autoconsommation d’une partie de votre consommation au cours de la journée de production. Chaque foyer a en permanence une certaine consommation (divers appareils en veille, réfrigérateur, congélateur, TV, box, ordinateur, …)

Les KWh ainsi produits pendant la journée ne seront pas comptabilisés au niveau de votre compteur et ne seront donc pas à payer à votre fournisseur.

Si à un instant donné la puissance produite est supérieure à la somme des consommateurs chez vous, une infime partie de votre production retournera sur le réseau.

Pour les prosumers avec le régime de compensation, la puissance maxi développable de votre panneau (c’est-à-dire 450 W correspondant à la, puissance de l’onduleur) sera ajoutée à votre puissance actuelle pour le calcul de la redevance prosumer.